



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-72366>

Département(s) de publication : **92, 91, 78**

Annonce n° **25-72366**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : PARIS LA DEFENSE

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 83371879400013

Ville : Paris la defense

Code postal : 92931

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 92, 91, 78

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_hd8bQgGMiZ

Identifiant interne de la consultation : 202500052

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Pôle Commande Publique

Adresse mail du contact : Marchespublics@parisladefense.com

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Lettre de candidature : imprimé DC1 ou équivalent sur papier libre, dûment rempli et signé ; - Déclaration du candidat : imprimé DC2 ou équivalent sur papier libre dûment rempli et signé ; - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ; - Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ; Pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusion prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique, le candidat a la possibilité de remettre un extrait K-Bis ou tout document équivalent.

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles (inclus dans le DC2 ou le DUME) ; - Chiffre d'affaires minimal : Paris La Défense public exige que le candidat présente un chiffre d'affaires annuel d'au moins : 450 000 euro(s) HT En cas de groupement, le chiffre d'affaires cumulé de l'ensemble des membres du groupement sera pris en compte. - Déclaration appropriée de banque ou la preuve d'une assurance des risques professionnels (assurance responsabilité civile en cours de validité).
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ; Sélection de références : Travaux d'aménagement d'une aire de jeux avec à minima 400m² de sol souple et l'installation d'un jeu dont la hauteur est supérieure à 5 mètres), contenant des contraintes d'accès, travaux en site occupé (résidentiel), travaux en coactivité avec différents lots et/ou chantiers parallèle). - Qualifications/habilitations : Qualipaysage aire de jeux confirmé ou équivalent.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 23/07/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Marché de travaux pour la requalification de l'aire de jeux Boieldieu et de ses abords - Sols amortissants et structure de jeux

Code CPV principal - Descripteur principal : 45432111

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Les travaux devront se faire en coordination avec le lot VRD et le lot espaces verts arrosage. A titre d'exemple : le coffrage des plots de fondations des jeux et le coulage des bétons, prévu au présent marché, devront impérativement être réalisés avant la mise en oeuvre des bétons drainants allégés réalisés par le lot VRD. Plus globalement, ce marché comprend, la fourniture et mise en place de jeux sur dalle et hors dalle, ainsi que la fourniture et mise en place de sols amortissants.

Lieu principal d'exécution du marché : Paris la Défense

Durée du marché (en mois) : 5

Valeur estimée (H.T.) : 260000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Le présent marché public est un marché ordinaire, traité à prix unitaires. Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de la consultation, les soumissionnaires devront faire parvenir au plus tard le 15 juillet 2025 à 12 heures 00, une demande écrite à : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_hd8bQgGMiZ Une réponse sera alors adressée, sur le profil acheteur de la

plateforme « achatpublic.com », à tous les soumissionnaires ayant reçu le dossier, 6 jours calendaires au plus tard avant la date limite de réception des offres. Les 3 meilleures offres pourront faire l'objet de négociation. Si le nombre d'offres reçues est inférieure, le process d'attribution se poursuit avec les candidats ayant remis une offre. La négociation a pour objectif d'optimiser les solutions et prestations proposées par les soumissionnaires, propres à satisfaire les besoins de l'acheteur précisés dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières. Si l'acheteur entend conclure une phase de négociation, il en informe les soumissionnaires et fixe une date limite pour la présentation d'éventuelles offres révisées ou finales. Il sera possible de mener plusieurs phases de négociations. L'ensemble des éléments constitutifs du Dossier de Consultation et des offres des soumissionnaires peuvent faire l'objet de négociation. A noter que l'acheteur peut attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociation.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/06/2025